



Radhi Meddeb Président d'IPEMED

## Sécurité alimentaire : notre avenir est commun

► Une des exigences fondamentales, après les bouleversements survenus dans les pays arabes ces deux dernières années, est celle relative au niveau de vie des populations et à l'amélioration de leurs conditions économiques et sociales. Depuis le début de ces mouvements, les prix internationaux des matières premières, notamment agricoles, ont flambé, accusant des augmentations de l'ordre de 80 % en moyenne, entraînant des tensions majeures sur les budgets des

États, creusant leurs déficits et leurs dépenses de compensation. Parallèlement, les États de la région ont adopté, quasi-unaniment, des politiques de maintien des prix et de sauvegarde des pouvoirs d'achat des populations. Les plus riches, particulièrement les États pétroliers, ont acheté la paix sociale et la stabilité politique à peu de frais.

Les pays les moins riches parent au plus pressé. Ils sont tiraillés entre l'exigence populaire du maintien du pouvoir d'achat, sinon de son amélioration, et l'incapacité de l'État à supporter des charges de plus en plus déconnectées de la réalité du marché. À ce tableau difficile, il faut rajouter, à court terme, la désorganisation de la production, celle des circuits de distribution, la montée des revendications

dans un environnement post-révolutionnaire où les gouvernants manquent d'expérience de l'exercice du pouvoir, de vision et de projets. À plus long terme, ce sont les évolutions climatiques annoncées, la poussée de la désertification, la raréfaction des ressources hydriques qui préfigurent d'un déficit alimentaire majeur pour l'ensemble de la région sud de la Méditerranée. Plus que jamais, notre avenir est commun. Il doit être conjoint et solidaire en termes de recherche, de production, de commercialisation et de sécurité. C'est à ce prix que nous poserons ensemble les conditions d'une coopération sereine où les *boat people* ne seront plus l'expression d'un drame quotidien et la traduction d'un échec patent.

# Bâtir une Méditerranée de projets

Dans son discours, tenu lors de la conférence des ambassadeurs, François Hollande a déclaré : « *Ma priorité est de développer ce que j'appelle une Méditerranée des projets... souhaitant que les compétences du secrétariat de l'Union pour la Méditerranée soient mieux utilisées avec l'engagement de l'Union européenne et particulièrement de la Commission* ». Il se démarque de son prédécesseur en affirmant son intérêt pour cette région, mais en évitant d'aborder la dimension politique tant le contexte est délicat après les bouleversements et les périodes de transition que vivent plusieurs pays engagés dans l'UPM. Il est également intéressant de noter que le président français a abordé la coopération avec les pays du Maghreb, y compris à travers le groupe 5+5 qui devrait permettre de relancer le dialogue.

**DES OBJECTIFS RÉALISTES** Face à la difficulté de fonctionner de l'UPM, le recours à une instance plus resserrée paraît être un moyen de poursuivre le dialogue avec des objectifs certes plus modestes mais plus réalistes. Il est significatif de

**LORS DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A MARQUÉ SA VOLONTÉ DE RELANCER LE DIALOGUE EURO-MÉDITERRANÉEN, NOTAMMENT À TRAVERS LE GROUPE 5+5.**

François Hollande, lors de la XX<sup>e</sup> conférence des ambassadeurs, le 27 août à l'Élysée.

relever que, depuis un an, plusieurs réunions du 5+5 se sont tenues sur différents sujets. D'ailleurs, les ministres des Affaires étrangères déclaraient en février dernier que ce groupe était le noyau dur de la coopération euro-méditerranéenne.

Le président a en outre souligné : « *Il y a, entre les deux rives de la Méditerranée, de nombreuses complémentarités. De cette manière pragmatique, nous pouvons envisager une maîtrise efficace de l'immigration, améliorer les échanges professionnels et universitaires, aider l'administration*

*publique de ces pays à se moderniser, puis encourager les échanges entre les milieux d'affaires* ». Ces propos reflètent une volonté pragmatique de travailler sur des sujets précis. Il est possible que certains regrettent un manque de souffle, mais il est préférable d'être réaliste et de ne pas susciter d'espairs qui ne pourraient pas être tenus. D'autant que toute politique vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée doit être élaborée au niveau européen et que la France ne doit pas conduire seule ce dessein.

Agnès Levallois



CHRISTELLE ALIX

## UPM

**Nouvelle gouvernance**

● L'Égypte et la France qui coprésidaient l'Union pour la Méditerranée, depuis sa création en 2008, ont cédé leur place respectivement à la Jordanie et à l'Union européenne. Ces changements se sont imposés après les révolutions arabes car Hosni Moubarak coprésidait l'institution pour la rive sud de la Méditerranée. La candidature jordanienne a été unanimement acceptée par les hauts fonctionnaires. Elle doit maintenant être confirmée, fin septembre, lors de la réunion des hauts fonctionnaires à Bruxelles.



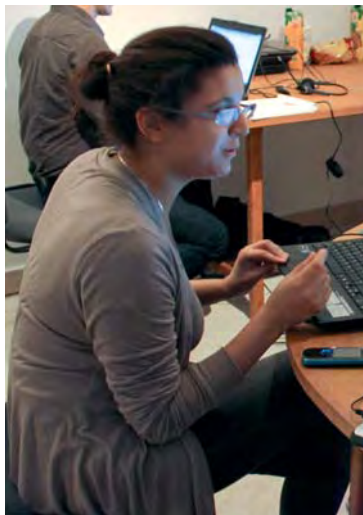
Secrétaire général de l'UPM en 2010, le diplomate jordanien Ahmad Masa'deh, avait démissionné de son mandat.

La Jordanie s'était déjà impliquée au plus haut niveau car le poste de secrétaire général a été occupé par Ahmad Masa'deh mais la paralysie de l'organisation, impuissante à dépasser les blocages dus notamment au conflit israélo-palestinien, l'avaient poussé à démissionner fin janvier 2011.

## ÉDUCATION

**Deux projets labellisés**

● Les hauts fonctionnaires des 43 États membres de l'UPM ont labellisé le projet de création de l'**Université euro-méditerranéenne du Maroc** (Euromed-UM). Cette nouvelle université située à Fès a l'ambition de devenir un Centre international d'enseignement supérieur de recherche portant une attention particulière aux questions et aux priorités euro-méditerranéennes. Elle devrait être inaugurée en 2014 et prévoit d'accueillir jusqu'à 3 000 étudiants de toute la région.



● Un autre projet intitulé **Skills for Success – Employability Skills for Women** (Les compétences au service de la réussite : compétences favorisant l'emploi des femmes) a été labellisé. Il vise à aider les femmes du Sud de la Méditerranée sans emploi à acquérir les compétences requises sur le marché du travail. Il s'agit de contribuer à réduire les taux de chômage élevés des femmes qui ont fait des études secondaires, à développer leurs capacités de communication au niveau international, grâce notamment à des cours d'anglais. La phase pilote du projet sera mise en œuvre au Maroc, Tunisie, Égypte, Liban et Jordanie.

## CONJONCTURE

**Baisse des investissements directs étrangers**

● Selon le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), tous les continents ont connu une augmentation des flux de capitaux entrants à l'exception de l'Afrique du Nord (-51 %) et du Moyen-Orient (-16 %). Les bouleversements qui se sont produits dans la région expliquent cette forte baisse : l'Égypte, par

Malgré l'accroissement du taux d'activité des femmes au Maroc, les inégalités entre hommes et femmes face au chômage ne baissent pas.

exemple, n'a reçu que 390 millions d'euros, soit 7,6 % du total de 2010 et la Libye n'en a enregistré aucun en 2011, contre 1,5 milliard en 2010. Le Maroc tire son épingle du jeu avec une forte reprise des investissements directs étrangers en 2011, qui retrouvent leur niveau des années 2006 à 2008. Ils sont en hausse de 60 % par rapport à 2010 qui avait été une très mauvaise année pour le royaume.

## PRÊT

**Le FMI au secours de l'Égypte**

● Après avoir refusé pendant de longs mois le soutien de l'Institution financière internationale pour des raisons idéologiques, le gouvernement de Mohamed Morsi s'est résigné à faire appel à elle en lui demandant non pas 3,2 milliards mais 4,8 milliards de dollars. Le Premier ministre a demandé que cette aide soit assortie d'un taux de 1,1 % sur cinq ans avec une période de grâce de 39 mois. La directrice du FMI, Christine Lagarde, s'est rendue au Caire pour discuter des modalités du prêt car il est attendu, en échange,



Vue du Caire. Le taux de chômage des jeunes Égyptiens atteint 77,5 %.

que le gouvernement améliore la collecte fiscale, instaure une TVA et réduise le déficit public qui devrait atteindre les 8 % du PIB pour l'exercice 2012-2013. Les défis que la nouvelle équipe doit relever sont nombreux car la situation économique et sociale est préoccupante. Le taux de chômage a atteint un record de 12,6 % au deuxième trimestre 2012 contre 11,8 % l'année précédente. Le chômage des femmes est presque trois fois plus élevé que celui des hommes : 24,1 % contre 9,2 %. Quant au chômage des jeunes (15-29 ans) il est alarmant car il atteint 77,5 %. Les titulaires de diplômes intermédiaires, universitaires et post-universitaires, selon les chiffres publiés par l'Organisme central de la mobilisation et des statistiques, sont les plus touchés.



Le port de Tanger Med est bordé par une zone franche qui accueille des entreprises étrangères.



## 25 ans de transformation post-socialiste en Algérie

«Revue Tiers Monde» n° 210 (2/2012)  
Armand Colin



À l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, la *Revue Tiers Monde* consacre son dernier numéro aux vingt-cinq dernières années en Algérie, années dites de la transformation post-socialiste. Les auteurs énumèrent les facteurs qui expliquent la structure, la légitimité de l'État, et subsidiairement l'état de la société. Ils passent en revue les réformes de divers secteurs (commerce, agriculture, logement, migration), identifient les ruptures et les continuités. Ils concluent en insistant sur la fragilité étatique et sociale qui repose largement sur la rente des hydrocarbures (43 % du PIB). La rente, synonyme d'atrophie du secteur économique (*Dutch disease*), permet la coexistence de secteurs informels. Les efforts d'ou-

verture commerciale, facilités pourtant par les contextes macroéconomique et intellectuel, ne suffisent pas à atténuer le poids de la rente. Ses effets se propagent aux secteurs immobilier et alimentaire. Les biens résidentiels, du fait de subventions et du choix étatique d'un pacte patrimonial originel, présentent les atours d'une rente urbaine. Les auteurs soulignent la faiblesse préoccupante du secteur agricole : en dépit de politiques jugées volontaristes, la mauvaise gestion du foncier, la surface de plus en plus conséquente de terres en jachère et la dépendance alimentaire (la rente permet de garantir un approvisionnement bon marché) créent une insécurité alimentaire.

Si tous les contributeurs reconnaissent que la rente détermine fondamentalement l'État, certains citent davantage le facteur géopolitique et géostratégique. Les chocs exogènes, l'esprit du temps, les politiques directes (diplomatie et défense) façonnent la nature de l'État. Une illustration : l'instrumentalisation par le gouvernement de la *Global war on terror* pour consolider son dispositif sécuritaire. Ces vingt-cinq années consacrent un État rentier, presque nécessairement autoritaire et incertain, et une société davantage fragilisée.

Audrey Audusseau

## LES PUBLICATIONS D'IPEMED

### La sécurité alimentaire en Méditerranée

● IpeMED a consacré plusieurs travaux à la sécurité alimentaire en Méditerranée. Un thème essentiel pour le devenir de la région qui est en état d'insécurité alimentaire structurel et ce pour plusieurs raisons : forte dépendance aux marchés internationaux très volatils qui alourdissent la facture extérieure alors que se posent des problèmes de déficits publics ; progression du nombre de personnes sous-alimentées en raison de la crise politique et économique ; explosion des maladies non transmissibles d'origine alimentaire. Des propositions, des scénarios sont élaborés dans *La situation céréalière en Méditerranée afin d'élaborer des futurs possibles* pour la région qui passeront par une mobilisation de l'ensemble

des acteurs de la filière céréalière, par exemple, pour sécuriser les approvisionnements et promouvoir une coopération euro-méditerranéenne renforcée. Dans *Partenariats stratégiques pour la sécurité alimentaire en Méditerranée*, un état des lieux de la problématique ainsi que les principaux enjeux sont présentés. Sont ensuite abordés la question des opportunités, les besoins et les difficultés des coopérations inter-entreprises. Enfin, le dernier rapport se veut un exercice de prospective sur la question céréalière en Méditerranée à l'horizon 2030. Nous avons consacré le dossier de ce numéro d'*IpeMED News* à ce sujet important et les auteurs de ces publications ont participé à son élaboration.

AL

→ [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)

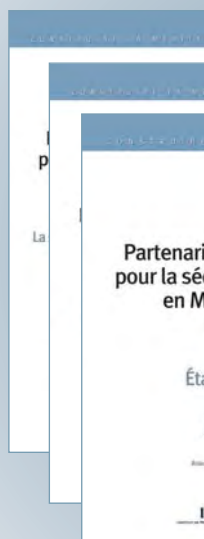
## SUR LE NET

### Tunisie : relever les défis économiques et sociaux

Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord, juin 2012, International Crisis Group

● Ce nouveau rapport de l'ICG (International Crisis Group) fait le point sur la situation en Tunisie dix-huit mois après la révolution en insistant sur la situation économique qualifiée d'inquiétante par son auteur. Le taux de croissance est aujourd'hui négatif, après avoir été de 3 % l'année précédant le départ de Ben Ali. La détérioration des grandes tendances économiques renforce les tensions sociales et des mouvements revendicatifs agitent toujours le pays, tant l'impatience de la population est grande. Le gouvernement doit adresser des signes concrets sur l'emploi des jeunes et le développement local et régional considérés comme une priorité. En effet, une grande partie de la légitimité des autorités actuelles dépendra de leur capacité à s'attaquer aux questions économiques et sociales cruciales pour de nombreux citoyens qui ont été le moteur du soulèvement.

→ [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)



L'aggravation de l'insécurité alimentaire est un problème majeur pour les pays arabes méditerranéens. Pour enrayer ce phénomène, ils doivent, de toute urgence, mettre en place des politiques de développement agricole et rural au niveau national. Éclairage.

## Les moyens pour faire face à ce défi majeur



MARION GUÉNARD

Vendeur de pain au Caire.

**D**ans un contexte inédit de transitions politiques, sociales et économiques, les pays arabes méditerranéens (PAM) doivent affronter des défis croissants en matière de sécurité alimentaire. Cette situation, que l'accélération des changements climatiques complexifie, doit plus que jamais être analysée à l'aune de considérations géostratégiques. Plusieurs tensions révèlent l'acuité de la problématique : rareté de l'eau ; dégradation des sols ; insuffisance de la production agricole pour répondre au développement démographique ; faible structuration des filières ; transformation des modes de consommation ; clivage qui persiste entre des villes littorales globalisées et des zones rurales marginalisées...

**DÉPENDANCE STRUCTURELLE** L'aggravation des insécurités alimentaires a été soulignée dans de nombreux travaux de prospective. Ces dernières années, les PAM, gros consommateurs de céréales, ont connu un écart croissant entre leur production céréalière et leurs importations, ce qui n'a fait que creuser leurs déficits. Leur dépendance structurelle aux importations extérieures devient géopolitiquement préoccupante dans un contexte mondial où les risques de confrontations alimentaires s'aiguisent. Doit-on ici rappeler que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,

qui ne pèsent que 6 % sur le plan démographique, captent en moyenne 30 % des importations mondiales de blé chaque année ? Si l'on ajoute à cela l'effet prix lié à la forte volatilité des denrées alimentaires (dont le blé), l'impact se ressent d'autant plus au niveau de la balance commerciale ainsi qu'au niveau des finances publiques à travers les politiques de compensation. Il ne faudrait pas négliger l'impact de la hausse des prix alimentaires comme facteur de mécontentement populaire. D'où le recours à la politique de compensation, qui laisse moins de ressources à allouer aux autres dépenses sociales comme l'éducation ou la santé.

Pour faire face au défi de la sécurité alimentaire, il est essentiel que les PAM puissent mener des politiques de développement agricole et rural au niveau national. En investissant dans la production, en améliorant les infrastructures pour réduire les gaspillages et stimuler les échanges, en soutenant les pratiques innovantes pour économiser les ressources naturelles, en renforçant les différents maillons de la chaîne agroalimentaire pour favoriser l'intégration des filières et l'activité des entreprises... Ces politiques nationales doivent se doubler d'approches régionales plus déterminées. Une plus grande coopération technique, territoriale et commerciale sur les questions agricoles, alimentaires et

rurales peut représenter l'un des principaux axes au projet euro-méditerranéen qu'il faut désormais redéfinir et prioriser selon des intérêts mutuels Nord-Sud mais également Sud-Sud.

**CRÉER DES CONTRATS UE-PSEM** Il faudrait promouvoir une coopération régionale renforcée, avec une participation accrue de l'UE pour permettre une meilleure diffusion des techniques culturales et d'irrigation, et une gestion optimisée des ressources en sol et en eau. Par ailleurs, afin d'assurer un approvisionnement régulier en denrées stratégiques (céréales, notamment), pourquoi ne pas conclure des contrats UE-Psem à moyen terme garantissant des volumes et des fourchettes de prix ? Enfin, la Méditerranée ne sera jamais compétitive pour la quantité de sa production. En revanche, si des synergies émergent, elle peut l'être pour la qualité de ses produits. Dans un mouvement collectif, les pays méditerranéens élargiront le périmètre de leurs marchés commerciaux. La Méditerranée doit donc retrouver sa diète et ses produits, car c'est assurément le modèle alimentaire et agricole qui convient le mieux à cette région.

**Amal Chevreau**

Chef de projet Ipemed, Finances et Agriculture en Méditerranée

**Sébastien Abis**

Administrateur au Secrétariat général du Ciheam et analyste politique sur l'espace euro-méditerranéen, l'agriculture et l'alimentation.



# Des complémentarités euro-méditerranéennes évidentes

Quelles sont les caractéristiques et les objectifs d'une politique agricole alimentaire commune pour les Psem, proposée par Ipemed, qui permettraient de fonder une sécurité alimentaire régionale ?

Les tendances prévisibles pour les onze pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem) font état d'une lourde insécurité alimentaire, avec des déficits qui pourraient aller jusqu'à 50 milliards de dollars en 2030, mettant en péril la santé publique et la cohésion sociale dans ces pays. L'agriculture et les activités liées font vivre au moins 72 millions de personnes dans les Psem (25 % de la population totale). Il faudra créer dans ces pays autour de deux millions d'emplois par an entre 2010 et 2030, en plus de la résorption indispensable d'un chômage structurel élevé<sup>1</sup>.

Les complémentarités commerciales agricoles et agroalimentaires euro-méditerranéennes sont évidentes : besoins en céréales et produits animaux dans les Psem et capacité productive dans l'UE, besoins en fruits et légumes dans l'UE et potentiel productif dans les Psem. La politique alimentaire et agricole commune pour les Psem (PAAC-Psem), proposée par Ipemed, a pour objectif de fonder la sécurité alimentaire régionale sur une augmentation de la production agricole et alimentaire dans chaque pays méditerranéen et sur un partenariat commercial euro-méditerranéen, et de contribuer, par l'organisation de filières agroalimentaires territorialisées, au développement durable des zones rurales. Les outils de la PAAC-Psem s'inspirent de la PAC européenne. Adaptés aux spécificités locales, ils sont mis en œuvre dans chaque Psem, au sein d'un cadre commun régional.

**INCITATION À LA QUALITÉ** Le volet alimentaire de la PAAC-Psem comporte une incitation à la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits alimentaires issus de la diète méditerranéenne ; une



Femmes du Sous (Sud marocain) écorçant des graines d'arganiers. La question du statut de la main-d'œuvre familiale devra être abordée.

information et une éducation des consommateurs ; la création d'une agence de sécurité alimentaire ; un dispositif spécifique permettant aux catégories de la population les plus pauvres d'accéder à une alimentation saine ; l'institution d'un partenariat euro-méditerranéen d'approvisionnement en produits alimentaires fondé sur des contrats pluriannuels définissant des fourchettes de prix, un système de prélèvements et restitutions aux frontières pour maintenir des prix intérieurs stables, et la création de stocks stratégiques.

Le volet agricole inclut : un statut de la terre sécurisant pour les petits et moyens agriculteurs ; un statut professionnel pour les chefs d'exploitation, les salariés et la main-d'œuvre familiale agricole, avec une parité homme-femme ; un soutien au revenu des agriculteurs par des prix agricoles stables et rémunérateurs (notamment par la régulation aux frontières), par des aides aux intrants et à l'investissement (crédit et assurances) ; un effort de R&D en vue de concevoir de nouveaux systèmes de

production agricoles durables et de formation initiale et continue des agriculteurs et des techniciens de l'agrofourmiture ; un dispositif de contrôle de la qualité des produits agricoles et de traçabilité et une promotion par les labels ; un appui à l'organisation des filières et des marchés.

Le coût estimé d'une PAAC-Psem était d'environ 31 milliards de dollars par an au début des années 2010, dont 26 milliards pour la politique alimentaire et 5 milliards pour les mesures agricoles, soit au total moins de 2 % du PIB. La PAAC-Psem (volet agricole) générerait des dépenses annuelles de 4,6 milliards d'euros, cofinancées à 50-50 par les Psem et l'UE, dans le cadre de politiques nationales redéployées et d'un volet spécifique de la politique de voisinage de l'UE.

Jean-Louis Rastoin

Professeur titulaire de la chaire Unesco en Alimentations du monde, Montpellier SupAgro, expert associé Ipemed

1. Rastoin J.L., Bourgeois L., Chriet F., Mohavedi N., 2012, *Pour une politique agricole et agroalimentaire euro-méditerranéenne*, Ipemed, collection Construire la Méditerranée, Paris : 86 p.

# Un impératif de santé publique

L'amplitude des problèmes de santé liés à l'alimentation a replacé la question de la santé humaine sur le devant de la scène des préoccupations mondiales.

Les récentes réflexions sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé ont contribué à faire avancer ces thématiques dans l'échelle des priorités des programmes de développement. Celles-ci comprennent, entre autre, l'impact des crises financières avec leurs sinistres répercussions alimentaires et énergétiques; la diffusion alarmante d'un fléau planétaire que sont les maladies non transmissibles (MNT) chroniques liées à l'alimentation<sup>1</sup>; la mise en évidence du caractère central de l'alimentation avec ses effets sur la santé et le développement durable; une meilleure compréhension des interconnexions entre le changement climatique, l'agriculture et la santé.

**PRISE DE CONSCIENCE** Tout ceci renforce la prise de conscience que la sécurité alimentaire demeure, en termes quantitatifs comme qualitatifs, une exigence fondamentale de la condition humaine. En 2012, un cadre conceptuel<sup>2</sup> a vu le jour pour améliorer la compréhension de la complexité du champ de la sécurité alimentaire tel qu'il apparaît à la lumière des menaces actuelles, qu'elles soient immédiates ou issues de dynamiques à plus long terme comme le changement climatique. Il intègre la dimension macro-économique, les chocs et les stress externes tels que les désastres naturels, réussissant enfin à rendre compte de l'état de santé et de l'alimentation à la fois comme conséquence et comme cause du sous-développement. L'avancée alarmante de l'épidémie globale d'obésité et des maladies non transmissibles chroniques a fini par attirer l'attention des politiques en raison du fardeau qu'elles constituent pour les finances publiques. Ce coût est à la fois



L'expansion du diabète inquiète les États du monde arabe. Ici, journée de sensibilisation aux maladies diabétiques à Bougaa (région de Sétif en Algérie).

direct et indirect puisque la surnutrition, comme la sous-nutrition, comportent, en plus de leurs effets immédiats sur les systèmes de santé publique dont ils aggravent les déficits, un effet indirect sur la détérioration progressive de capital humain et une perte inévitable de productivité. Ainsi, l'amplitude et le sérieux des problèmes de santé liés à l'alimentation et affectant le développement, l'activité sociale ainsi que la capacité créatrice et productive de l'être humain, ont replacé la question de la santé humaine sur le devant de la scène des préoccupations mondiales. Il aura fallu attendre que la négligence politique aboutisse à une dégradation des conditions de santé pour qu'enfin les décideurs politiques réalisent l'importance de la sécurité alimentaire.

**VULNÉRABILITÉ** Les soulèvements ou révolutions dans les pays du Sud de la Méditerranée ont révélé la vulnérabilité de ces pays en termes de sécurité alimentaire. Ils ont jeté la lumière sur les limites des approches sectorisées employées par le passé pour gérer les questions interdépendantes et connexes

à la sécurité alimentaire. Quiconque a eu à s'intéresser à la formulation des politiques intégrées abordant la sécurité alimentaire en tant que système interdépendant saura que la prise de décision intersectorielle demeure une des plus grandes difficultés à surmonter tant les coutumes bureaucratiques sont ancrées et s'y opposent<sup>3</sup>.

Une des clés du succès, au niveau local et participatif, réside dans l'exploitation durable et la valorisation des systèmes alimentaires traditionnels de type méditerranéen. Le système alimentaire propre à chaque population se trouvant à la croisée de ses ressources naturelles et de son histoire, il s'agira de relever le défi en adaptant ces habitudes alimentaires locales aux exigences d'un style de vie propre au consommateur du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Habiba Hassan-Wassef**

Expert international, nutrition et politiques de santé dans le développement).

1. Notamment le diabète de type II, l'obésité, les maladies cardiovasculaires ou certains cancers.

2. "The Food Security System: A new conceptual framework", Ecker, O., and Breisinger, C., IFPRI Discussion Paper n° 1166, March 2012.

3. "Reshaping Agriculture for Nutrition and Health", IFPRI 2020, Edited by Fan, S. and Pandya-Lorch, R., IFPRI 2012.



# « Nous sommes face à une forte asymétrie entre le Nord et le Sud »



Foued Cheriet, maître de conférences à Montpellier SupAgro, explique où en est la coopération inter-entreprises Nord-Sud, ses points faibles et ce qu'il faut faire pour qu'elle progresse encore.

## Dans quel contexte évolue la coopération inter-entreprises Nord-Sud ?

Nous sommes face à une forte asymétrie entre le Nord et le Sud en termes de sécurité alimentaire. Les études montrent un énorme décalage en ce qui concerne la sécurisation de l'approvisionnement entre un Nord excédentaire, voire opulent, et un Sud structurellement déficitaire, notamment pour les céréales. Nous défendons l'idée selon laquelle la coopération institutionnelle et politique, même importante, ne saurait aboutir sans une coopération de projets. Les coopérations politiques sur les ressources naturelles ou la sécurité alimentaire qui se font dans un cadre normé (processus de Barcelone, UPM) sont essentielles pour la construction régionale mais insuffisantes si des opérateurs n'établissent pas des partenariats de manière pro-active.

Sur le terrain, de nombreuses coopérations se développent. Elles répondent à des impératifs économiques : commercialiser davantage, avoir un interlocuteur fiable de l'autre côté de la Méditerranée

pour des débouchés ou pour des questions de mise à niveau technique, d'apprentissage, de gestion des besoins de marketing et de commercialisation.

## Quelle connaissance les opérateurs du Nord ont-ils du Sud et vice versa ?

Au Nord, les opérateurs ont une connaissance assez fine du marché domestique et du marché régional européen. En revanche, ils connaissent mal les caractéristiques des consommateurs, les besoins ou les débouchés potentiels du Sud, alors que les opérateurs du Sud sont demandeurs d'expertise venant du Nord. Pour certaines filières, des opérateurs ont des excédents et d'autres, au Sud, ne demandent qu'à avoir des produits à commercialiser, tout en se faisant accompagner sur le plan technologique, organisationnel et marketing. Les nécessités coïncident, mais il ne faut pas les réduire au fait que le Sud a besoin du Nord et que le Nord « peut aider » le Sud. Il n'y a pas un Sud mais des Sud. Les entreprises cherchent des opportunités précises, commerciales ou industrielles. Elles veulent qu'on leur indique l'opérateur, le marché, les données et les risques. Il faut donc identifier qui fait quoi au Nord, qui a besoin de quoi et de qui et, au Sud, quelles sont les opportunités et les contraintes. Enfin, les entreprises du Sud ont également besoin d'opérateurs du Sud. Par exemple, pour des firmes marocaines, l'Algérie est un débouché important et les industriels de ce pays sont des partenaires potentiels essentiels.

## ENQUÊTE

● Réalisée entre janvier et juin 2010, l'enquête a porté sur les besoins et les opportunités de coopération inter-entreprises agroalimentaires. L'objectif : déterminer l'offre et la demande de partenariats existants ou potentiels dans quatre filières (lait, oléagineux, aviculture, céréales) et dans cinq pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, France). Dix-neuf opérateurs privés et publics ont été interviewés. Il leur a été demandé, par exemple, si la création d'une banque méditerranéenne de financement était souhaitée pour la coopération agroalimentaire. Selon les opérateurs, ce qui manque ce ne sont pas les financements mais des projets concrets de coopération et des partenaires fiables.

→ Détail de l'enquête sur [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)

## Qu'en est-il des échanges entre les deux rives de la Méditerranée ?

Pour les échanges agricoles et agroalimentaires, l'Europe n'investit que 2 % avec son Sud alors que les États-Unis et l'Asie investissent 20 % avec leur zone d'influence naturelle car cela s'inscrit dans des processus de consolidation régionale, des formes d'intégration d'une zone par rapport à une autre. Mais on n'observe pas cela avec la région méditerranéenne, même si les dépendances commerciales restent fortes et déséquilibrées. Si les Européens n'impulsent pas des coopérations avec leur Sud d'autres pays le feront. Déjà, de plus en plus d'entreprises brésiliennes, nord-américaines, asiatiques – notamment chinoises – mais aussi indiennes (pour la viande en Algérie), vont prendre la place commerciale, industrielle, technologique des entreprises européennes.

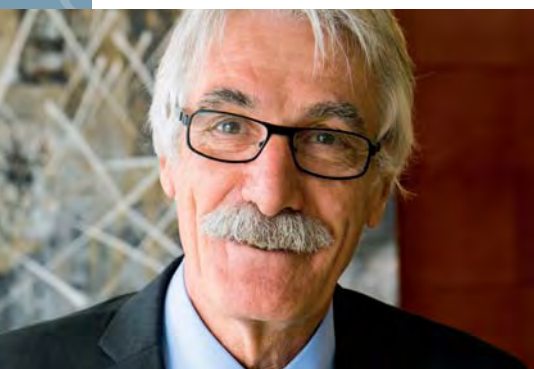
Une sécurité alimentaire régionale renforcée devrait se structurer autour de trois enjeux : la maîtrise des marchés locaux, la sécurisation des approvisionnements alimentaires et l'apprentissage commercial et technologique. Il faut pour cela créer un cadre large pour faciliter les opérations de partenariat et les intégrer dans la construction politique en Méditerranée. Les pouvoirs publics apparaissent donc comme des acteurs centraux en termes d'accompagnement des industriels et de facilitation des coopérations inter-entreprises.

Propos recueillis par Agnès Levallois



Silos sur le port de Tanger Med.

# « Finance islamique et économie sociale peuvent coexister »



ROMAN PONS PRADES, POUR IPEMED

## Quels sont les enjeux de l'économie sociale et solidaire en Méditerranée ?

Parmi les sujets sur lesquels l'économie sociale doit apporter des progrès, la protection sociale et la santé sont prioritaires. La Macif est présente depuis longtemps sur la rive nord de la Méditerranée, en Italie, en Grèce et en Espagne où elle travaille en partenariat avec des acteurs locaux. Constatant que l'économie sociale est encore peu répandue au Maroc, où elle existe officiellement depuis 2006, en Tunisie et en Algérie, nous avons ressenti l'obligation morale d'aider ces pays, sous forme de mécénat ou de partenariats économiques. Ainsi, la Macif a initié des partenariats en IARD, en prévoyance et sur la santé avec des structures dans les trois pays du Maghreb (il y a environ dix ans en Tunisie et cinq ans au Maroc). Un projet plus élaboré est en cours de validation avec une mutuelle marocaine. En Algérie, la Macif est présente depuis quatre ans, mais pas sous forme mutualiste car la réglementation ne le permet pas. Le groupe est majoritaire dans une structure comprenant quatre partenaires.

## Comment faire émerger l'économie sociale en Méditerranée ?

Cela passe par une meilleure reconnaissance par les pouvoirs publics. En effet, les statuts n'existent pas dans tous les

Gérard Andreck, président de la Macif et membre fondateur d'Ipemed, nous explique sa stratégie pour installer l'économie sociale au Sud de la Méditerranée.

pays pour bâtir l'économie sociale. Dans l'environnement actuel cela peut paraître comme une forme de substitution là où, économiquement, les formes traditionnelles ne répondent pas aux besoins des populations. Il existe peu de partenariats d'Europe du Nord avec la rive sud dans ce domaine et pratiquement aucun en Égypte et en Libye. L'objectif est donc d'aider les pays du Sud à se structurer pour être dans une posture comparable à celle des pays du Nord. Au Sud, un élément nouveau intervient : la présence de la finance islamique et aussi de l'assurance (*takaful*), qui propose des produits d'assurance islamique et qui se présente comme une alternative à l'assurance traditionnelle. Il faut signaler que les deux systèmes sont compatibles : en Asie de l'Est les deux formules cohabitent.

## Quelles sont les priorités géographiques de la Macif ?

Notre priorité ce sont les trois pays du Maghreb, pour des raisons historiques et du fait des flux migratoires et d'échanges qui permettent de développer l'activité. En Tunisie, la diaspora de

## FOCUS

### Une mutuelle santé solidaire en projet

● Un projet de santé est en cours de réflexion avec les mutuelles tunisiennes et des représentants de la société civile. Son objectif est d'améliorer ou de créer la couverture en santé de toute une partie de la population parfois en précarité avérée. Le projet concernerait 750 000 familles, soit plus de 2 millions de personnes. Il est porté par la diaspora et par des responsables en Tunisie, conscients de l'intérêt qu'il revêt. Il a aussi l'écoute attentive du gouvernement.

France est très active. Elle pousse le gouvernement tunisien à agir et elle est reconnue par ce dernier comme une source de progrès. La Libye nous a approchés. Nous allons étudier la situation nouvelle car du temps de Khadafi l'économie sociale était inexistante.

La Macif a un intérêt double : la promotion de l'économie sociale et le relais de croissance que présente la région. Les changements récents ont des incidences sur les choix de société et nous sommes vigilants quant au respect des droits fondamentaux. La Macif ne veut pas cautionner, sous prétexte d'économie, des comportements qui ne correspondraient pas à ses engagements. Il lui appartient donc de vérifier que l'économie sociale est vue de façon *laïque*. Nous n'avons aucune prévention à l'égard de la finance islamique et, dans un paysage stabilisé, économiquement sain, finance islamique et de finance coopérative peuvent coexister dans un cadre concurrentiel naturel. Ce phénomène est inéluctable, il faut s'y adapter. Se positionner contre serait une erreur car la liberté de chacun doit être respectée.

## Pour quelles raisons le groupe Macif a rejoint Ipemed ?

Ipemed peut nous apporter de l'expertise, de la mise en relation, en réseau et la médiatisation de ce que fait le groupe dans la région. Ceci peut nous aider car le risque est grand, face aux nombreuses initiatives et volontés qui s'expriment, que nous assistions à une déperdition d'énergie. En effet, l'abondance de bonnes volontés n'est pas forcément synonyme de bons résultats.

Propos recueillis par Agnès Levallois